

Choisissez des mesures de  
réduction de vulnérabilité  
**adaptées à votre exploitation**

**< GRANDES CULTURES &  
MARAÎCHAGE DE PLEIN  
CHAMP >**



# I. Mode d'emploi

Vos réflexions et votre travail vous ont conduit à établir le diagnostic de la vulnérabilité de votre exploitation face à un scénario d'inondation. Cela vous a permis de lister les difficultés que connaîtrait votre exploitation si une forte inondation se produisait.

Nous vous invitons maintenant à chercher des mesures pour réduire ces difficultés et la vulnérabilité de votre exploitation.

Nous vous proposons de procéder en plusieurs temps, selon les différentes étapes suivantes :

- ▶ [1] Lisez la fiche volante intitulée : «Quelques conseils de base pour réduire votre vulnérabilité», pour vous faire une idée des bons réflexes à avoir en matière de prévention du risque inondation.



- ▶ [2] Repérez les mesures de réduction de vulnérabilité adaptées au diagnostic de votre exploitation, grâce au «tableau d'identification des mesures» (dépliant volant).

**Tableau d'identification des mesures**

Représentez les mesures de réduction de vulnérabilité adaptées au diagnostic de votre exploitation, grâce au «tableau d'identification des mesures» (dépliant volant).

N° de la mesure	Description de la mesure	Impact de la mesure sur l'indicateur										N° de la mesure	
		Indicateur 1	Indicateur 2	Indicateur 3	Indicateur 4	Indicateur 5	Indicateur 6	Indicateur 7	Indicateur 8	Indicateur 9	Indicateur 10		
1.1	Établir un plan de gestion préventif												1.1
1.2	Établir un plan de gestion préventif												1.2
1.3	Établir un plan de gestion préventif												1.3
1.4	Établir un plan de gestion préventif												1.4
1.5	Établir un plan de gestion préventif												1.5
1.6	Établir un plan de gestion préventif												1.6
1.7	Établir un plan de gestion préventif												1.7
1.8	Établir un plan de gestion préventif												1.8
1.9	Établir un plan de gestion préventif												1.9
1.10	Établir un plan de gestion préventif												1.10
1.11	Établir un plan de gestion préventif												1.11
1.12	Établir un plan de gestion préventif												1.12
1.13	Établir un plan de gestion préventif												1.13
1.14	Établir un plan de gestion préventif												1.14
1.15	Établir un plan de gestion préventif												1.15
1.16	Établir un plan de gestion préventif												1.16
1.17	Établir un plan de gestion préventif												1.17
1.18	Établir un plan de gestion préventif												1.18
1.19	Établir un plan de gestion préventif												1.19
1.20	Établir un plan de gestion préventif												1.20
1.21	Établir un plan de gestion préventif												1.21
1.22	Établir un plan de gestion préventif												1.22
1.23	Établir un plan de gestion préventif												1.23
1.24	Établir un plan de gestion préventif												1.24
1.25	Établir un plan de gestion préventif												1.25
1.26	Établir un plan de gestion préventif												1.26
1.27	Établir un plan de gestion préventif												1.27
1.28	Établir un plan de gestion préventif												1.28
1.29	Établir un plan de gestion préventif												1.29
1.30	Établir un plan de gestion préventif												1.30
1.31	Établir un plan de gestion préventif												1.31
1.32	Établir un plan de gestion préventif												1.32
1.33	Établir un plan de gestion préventif												1.33
1.34	Établir un plan de gestion préventif												1.34
1.35	Établir un plan de gestion préventif												1.35
1.36	Établir un plan de gestion préventif												1.36
1.37	Établir un plan de gestion préventif												1.37
1.38	Établir un plan de gestion préventif												1.38
1.39	Établir un plan de gestion préventif												1.39
1.40	Établir un plan de gestion préventif												1.40
1.41	Établir un plan de gestion préventif												1.41
1.42	Établir un plan de gestion préventif												1.42
1.43	Établir un plan de gestion préventif												1.43
1.44	Établir un plan de gestion préventif												1.44
1.45	Établir un plan de gestion préventif												1.45
1.46	Établir un plan de gestion préventif												1.46
1.47	Établir un plan de gestion préventif												1.47
1.48	Établir un plan de gestion préventif												1.48
1.49	Établir un plan de gestion préventif												1.49
1.50	Établir un plan de gestion préventif												1.50

3] Consultez le détail des mesures que vous avez repérées dans les fiches volantes présentant chacune d'elles.

Mesure 1.1  
Elaboration d'un plan d'urgence

EFFICACITÉ FACE AU RISQUE    Coût financier de la mesure    Contrainte de travail induite

**OBJECTIF**

Prévoir un plan d'urgence qui ne cause aucune perte de récolte, en cas d'alerte d'inondation. Coût financier de la mesure : 0. Coût de travail induit : 0.

**SPÉCIFICITÉS**

Quel est le secteur de production concerné ?	Tous systèmes d'exploitation
Qui met en œuvre la mesure ?	Exploitant ou gestionnaire d'exploitants
À quel moment la mesure doit-elle être mise en œuvre ?	Dès l'ajout d'eau
Quels sont les périodes de crue concernées par la mesure ?	Crue d'automne    Crue d'hiver    Crue de printemps    Toutes les périodes

**DESCRIPTION**

Vous devez remplir le scénario d'inondation (voir le guide diagnostic de guide) et faire savoir toutes choses que vous devez envisager auprès des services compétents de votre commune sur le dit de l'alerte moyen dans votre département en cas de crue pour assurer vos biens.

Vous avez déjà réalisé le diagnostic de vulnérabilité de votre exploitation, reportez-vous au scénario d'inondation choisi pour prévoir votre plan d'urgence.

Sur cette base, il faut réaliser que vous élaborer un plan d'urgence ou de mesure hors d'eau des biens les plus sensibles de votre exploitation :

- Faire la liste de l'ensemble des biens de l'exploitation potentiellement concernés par une crue. On recense ainsi :
  - le matériel agricole : tracteurs, matériel de culture, pompes électriques,
  - les stocks (production agricole et produits dangereux ou polluants : engrais, phytosanitaires, fuel, etc.).
- Évaluer également les possibilités de mise hors d'eau temporaire des biens (déplacement, par surélévation, en prévoyant le matériel nécessaire pour cela) et en particulier des plus grands volumes (eau de culture) (cf. mesure 3.1).
- Lister enfin parmi les biens identifiés (matériel, matériel agricole, etc.) ceux que vous envisagez en priorité les évacuer et les faire d'inondation et ceux que vous choisissez de laisser sur place en

4] Évaluez les avantages et les inconvénients de chacune des mesures que vous avez repérées en utilisant le «tableau d'évaluation des mesures» (pages 4-5 de ce livret).

Tableau d'évaluation des mesures

**A SAVOIR** : Le tableau d'évaluation des mesures vous permet de repérer l'ensemble des mesures de réduction de vulnérabilité adaptées à votre exploitation. À partir des listes présentant les mesures, le tableau vous permet d'évaluer les avantages (efficacité face au risque, autres avantages) et les inconvénients (coût financier, contrainte de travail) de chacune des mesures que vous avez repérées au préalable et de vous aider à faire votre choix sur toutes les mesures envisagées.

Mesures retenues dans le « tableau d'identification des mesures »	Efficacité face au risque de la mesure	Autres avantages (measures efficaces quel que soit l'aléa, mesure utile par rapport à d'autres risques...)	Coût financier de la mesure	Contrainte de travail induite par la mesure	Mesure que vous retenez (cocher la case)
Exemple					
Mesure 4.4 - Stocker la production en dehors de la zone inondable	Faible	Aucun		Temps de transport supplémentaires	
Mesure 1.1 - Elaboration d'un plan d'urgence	Faible	Assure une meilleure sécurité de la zone d'élevage		Quelques heures de réflexion	X

Choisissez des mesures de réduction de vulnérabilité adaptées à votre exploitation 4

Choisissez des mesures de réduction de vulnérabilité adaptées à votre exploitation 5

5] Faites la synthèse de votre travail en faisant la liste des mesures que vous aurez sélectionnées au final dans le «tableau de mise en œuvre» (page 7 de ce livret).

Tableau de mise en œuvre des mesures

Les mesures de réduction de la vulnérabilité que vous avez retenues pour votre exploitation

Mesures retenues	Que dois-je faire pour la mettre en œuvre ?	Quand faut-il que je la mette en œuvre ?
Exemple		
Elaboration d'un plan d'urgence	Réunir les associés du BAEC au cours de deux demi-journées pour réfléchir sur le matériel de bâtir le plan d'urgence	Dès que possible, l'hiver prochain

Choisissez des mesures de réduction de vulnérabilité adaptées à votre exploitation 7

Sachez que les mesures qui sont exposées dans les fiches sont mises en œuvre par des exploitants ayant subi des inondations. Ce document a donc pour but de vous transmettre l'expérience et le savoir-faire agricole des exploitants de différentes régions françaises en matière de prévention du risque inondation.





## II. Ce qu'il faut retenir de votre travail

Votre travail vous a permis de :

- [1] recenser les difficultés que votre exploitation risquerait de subir en cas d'inondation et retenir celles qui seraient les plus graves,
- [2] rechercher des mesures appropriées à votre situation pour réduire la vulnérabilité de votre exploitation face à ce risque et faire votre choix sur celles que vous allez mettre en oeuvre.

À FAIRE

La page suivante vous propose de faire une synthèse de l'ensemble des réflexions que vous avez pu avoir jusque là, afin que vous puissiez en garder une trace écrite, résumée et facile à consulter.

Vous êtes donc invité à noter dans le tableau de synthèse ci-contre, les principales mesures de réduction de vulnérabilité que vous avez choisies ainsi que les éléments susceptibles d'aider à planifier leur mise en oeuvre.

# Tableau de mise en œuvre des mesures

Les mesures de réduction de la vulnérabilité  
que vous avez retenues pour votre exploitation

Mesures retenues	Que dois-je faire pour la mettre en œuvre ?	Quand faut-il que je la mette en œuvre ?
<b>Exemple</b>		
Élaboration d'un plan d'urgence	Réunir les associés du GAEC au cours de deux demi-journées pour réfléchir sur la manière de bâtir le plan d'urgence	Dès que possible, l'hiver prochain

